

SOCIAL

Lavastrie : fin de la grève de la faim pour l'employé communal

La réunion, qui s'est tenue hier après-midi, en sous-préfecture de Saint-Flour, afin de trouver une issue au conflit opposant un employé communal à la mairie de Lavastrie (lire notre édition d'hier), semble avoir porté ses fruits.

En effet, la piste de sortie émise par le directeur du centre de gestion des agents territoriaux a été acceptée par les deux parties. « Il s'agit d'une médiation professionnelle, qui sera conduite par un cabinet prestataire objectif et professionnel, en résumé, par une personne indépendante au conflit », a expliqué Delphine Balsa qui a d'abord présenté ce dispositif à la maire de Lavastrie et à ses deux adjoints puis à l'employé communal. « Ce dispositif se déroulera en deux phases. D'abord un audit de la situation pour observer ce qui se passe, qui devrait débuter d'ici la fin du mois. Puis la proposition d'une organisation de travail. »

L'engagement des deux parties ? Se soumettre sans fard à cette période d'observation. D'ici là, Vincent Chauliac - qui a cessé, hier soir, sa grève de la faim - sera en congés.

Mettre un terme à « toutes ces souffrances »

« Ce dispositif est de plus en plus utilisé dans les situations de conflit », a souligné la sous-préfète, en souhaitant que celui-ci permette de « repartir sur de nouvelles bases ».

À l'issue de cette phase d'observation, un point sur la situation sera évidemment fait en sous-préfecture. Une issue que Delphine Balsa espère positive. Ne serait-ce que pour mettre un terme à « toutes ces souffrances, ressenties de part et d'autre, dans ce dossier ». ■

Séverine Perrier